

APPELS D'URGENCE

POMPIERS ☎ 18 (ou 112 à partir d'un portable)

GENDARMERIE ☎ 02.43.97.41.16

CENTRE ANTI-POISON ☎ 02.41.48.21.21

MÉDECINS

Docteur Martine MALASSIGNÉ

Maison Médicale

02.43.97.48.94

Docteur Philippe OLIVE

Maison Médicale

02.43.33.66.07

Docteur Denis ROUVIER

5 place Nationale

02.43.33.44.45

MÉDECIN de garde : appeler le 15

CHIRURGIEN DENTISTE (Maison médicale)

Docteur Mirela-Cristina ANDREI

02.53.24.00.07

INFIRMIERS (Maison médicale)

Mme Magali CHAPELIERE - Mme Virginie CHAPELIERE (06.82.83.85.82)
à domicile (Marolles et Communes alentours) et à la Maison Médicale sur rendez-vous
du lundi au vendredi : de 7 h à 8 h 15 et le samedi : de 8 h 30 à 9 h

M Dominique ROYER - Mme Isabelle ROYER - Mme Amandine DUVAL (02.43.33.10.52)
à domicile (Marolles et Communes alentours) et à la Maison Médicale sur rendez-vous

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE (Maison médicale)

Monsieur Jean-Paul RAMONNET (sur rendez-vous) ☎ 02.43.33.60.05

Lundi, mercredi et vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 30

Mardi et jeudi : de 8 h 30 à 11 h 30

OSTÉOPATHE (Maison médicale)

Madame Audrey FAUVEL (sur rendez-vous le vendredi matin) ☎ 02.43.33.84.21

PÉDICURE - PODOLOGUE

Monsieur Antoine FREDOT (sur rendez-vous)

Maison Médicale

☎ 02.43.29.64.38

Madame Amélie RIDÉ (sur rendez-vous)

9 rue de Courgains

☎ 02.43.34.28.83

RÉFLEXOLOGUE (Maison médicale)

Monsieur Florent POUPARD (sur rendez-vous le lundi après-midi) ☎ 06.98.67.16.65

TAXI - AMBULANCE : 02.43.97.46.80

PHARMACIE

à Marolles (Mme DELERABLE) ☎ 02.43.97.40.42.

Lundi : de 14 h 15 à 19 h 15

Mardi au vendredi : de 9 h à 12 h 15 et de 14 h 30 à 19 h 15

Samedi : de 9 h à 12 h 30

de garde ☎ 0.825.12.03.04.

BIBLIOTHÈQUE

02.43.33.68.09

bdsmarolles2@wanadoo.fr

mercredis 5 - 19 et 26 avril : 10 h à 12 h et 14 h 30 - 17 h 30.

mercredi 12 avril : 14 h 30 - 17 h 30.

vendredis 7 et 28 avril : 17 h à 18 h 30.

samedis 1^{er} et 22 avril : 10 h 30 à 12 h.

NOUVEAUX MAROLLAIS

**Bienvenue aux personnes nouvellement installées à Marolles-les-Braults.
Nous les invitons à venir se faire connaître à la Mairie.**

LA POSTE 3631

du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

samedi : 9 h - 12 h

Levée de la boîte principale : 15 h 30 (12 h le samedi)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES 02.43.97.40.69.

lundi : 13 h 30 - 16 h

mardi et jeudi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h

mercredi et vendredi : 9 h - 12 h

CONCILIATEUR

Monsieur Roland BILHEUX, conciliateur, se tiendra à la disposition des habitants à la Mairie de Marolles-les-Braults, les jeudis 6 et 20 avril de 9 h à 12 h.

Prendre rendez-vous en téléphonant à la Mairie de Marolles-les-Braults.

PERMIS DE CONSTRUIRE

La commission « urbanisme » se réunit le 4^e lundi de chaque mois. Pensez donc à déposer vos dossiers au plus tard le vendredi précédent.

MAGASIN DE PRODUCTEURS LOCAUX 10 place Nationale

Ouverture tous les samedis de 9 h à 12 h 30.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes gens (garçons et filles) NÉS en AVRIL 2001 doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Pour ce faire, il leur faut se présenter au secrétariat avec le livret de famille des parents entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Pour tout renseignement sur le recensement citoyen obligatoire ou sur la JDC (journée défense et citoyenneté), veuillez contacter l'accueil du Centre du Service National d'Angers (02.44.01.20.50 ou 20.60) ou par le site www.defense.gouv.fr/jdc (fiche contact).

PERMANENCES CASCADE 02.43.97.37.88

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Mission locale	2 ^e et 4 ^e de 8 h 30 à 12 h			de 9 h à 17 h	
RSA (Revenu de Solidarité Active)	sur RDV (téléphoner au service social au 02.43.31.16.61)				
Assistante Sociale Mme Fabienne DEHOUCK	sur RDV (téléphoner au service social au 02.43.31.16.61)				
Puéricultrice du Conseil Départemental : (pesée du nourrisson)			1 ^{er} et 3 ^e de 10 h à 12 h		
A.D.M.R. 02.43.34.19.19.	de 15 h à 17 h				

VIE LIBRE

Une permanence se tient à la Mairie de Marolles, le 3^e samedi de chaque mois, de 9 h à 11 h.

A.P.A.J.H.

Section Sarthe-Mayenne de l'APAJH (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés).

Informations auprès de Jean-Louis CECCANTI (Tél : 02.43.34.26.64).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAINE SAOSNOIS

HORAIRES D'OUVERTURE

Les bureaux du pôle marollais de la Communauté de Communes sont ouverts au public du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30
7, place Henri-Coutard - BP 3 - 72260 MAROLLES-LES-BRAULTS
Tél : 02.43.34.16.48 / accueil@cc-pays-marollais.com

ORDURES MÉNAGÈRES : CONSIGNE

Pour le bien-être de tous (*habitants et personnel de collecte*), il est indispensable de déposer vos sacs poubelle sur la voie publique seulement la veille au soir du jour de ramassage des ordures ménagères.

DÉCHETTERIE

02.43.34.16.48. (Communauté de Communes – pôle marollais)

	Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Horaires d'ouverture	9 h - 12 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h	14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h

CYBERBASE (Espace Public Numérique)

Horaires période scolaire :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Ouverture	-	15 h 30 - 18 h	14 h - 18 h	15 h 30 - 18 h	14 h - 17 h
Ateliers	10 h 30 - 12 h 14 h - 15 h 30	14 h - 15 h 30	10 h 30 - 12 h	10 h 30 - 12 h 14 h - 15 h 30	17 h - 18 h 30

La Cyber-base sera fermée le mardi 4 avril après-midi et le jeudi 13 avril matin.

Horaires pendant les vacances scolaires (du 10 au 21 avril) : ouverture en accès libre le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h (fermeture au public le mercredi).

Les ateliers (période scolaire uniquement) :

- Cycle "Nouveaux débutants" : le jeudi de 10 h 30 à 12 h et le vendredi de 17 h à 18 h 30
- Cycle "Débutants 2^{ème} année" : le lundi de 10 h 30 à 12 h et le mercredi de 10 h 30 à 12 h
- Atelier "révisions et perfectionnement" : le mardi de 14 h à 15 h 30
- Atelier "tablettes et téléphones" : le jeudi de 14 h à 15 h 30
- Ateliers à thèmes (bases informatiques acquises) : le lundi de 14 h à 15 h 30. Thèmes du mois d'avril : réduire des photos en série, retrouver des fichiers en double, gestion des mots de passe.
- Temps d'accueil personnalisés (accompagnement individuel) : sur rendez-vous le vendredi après-midi.

Créneau réservé « Autour du libre et de Linux ». Vous êtes intéressés par l'informatique ? Venez découvrir le monde du libre à la cyber-base le jeudi soir de 18 h à 20 h : installation et pratique de Linux (Ubuntu), découverte de logiciels libres... N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'animateur.

Renseignements et inscriptions : Cyberbase - 7 place Henri-Coutard, 1^{er} étage (entrée impasse des Ecoles) à MAROLLES-LES-BRAULTS 02.43.33.50.23 cyberbase@cc-pays-marollais.com

A NOTER SUR VOTRE AGENDA

SAMEDI 1^{er} AVRIL à 19 h 30

SOIRÉE BASQUE

de la section **BASKET** du **S.C.M.**

Salle A Jean-de-la-Fontaine

18 € (adultes) et 8 € (moins de 12 ans)

Renseignements et réservations

au 06.85.23.91.94.

DIMANCHE 2 AVRIL de 7 h 30 à 16 h

BRIC A BRAC

de l'**Ecole Notre-Dame**

Place Henri Coutard

DIMANCHE 2 AVRIL à 14 h

PARCOURS DU CŒUR

devant la **Mairie de Saint-Aignan**

Cette année, pour le NORD-SARTHE, le parcours du cœur sera organisé par la commune de **ST-AIGNAN**, en collaboration avec le SCM. Il s'agit d'une **randonnée pédestre de 3, 6 ou 9 kms**, sans soucis de compétition et ouverte à **TOUS** sans condition particulière. Casse-croûte et rafraichissement seront proposés à l'issue de la randonnée.

MARDI 4 AVRIL à 20 h 30

CONSEIL MUNICIPAL

à la Mairie

MERCREDI 5 AVRIL à 20 h

CINÉMA

Salle A Jean-de-la-Fontaine

Entrée : 4,50 €

LION

durée : 1 h 58

JEUDI 6 AVRIL à 18 h 30
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

C.A.S.C.A.D.E.

Salle A Jean-de-la-Fontaine

VENDREDI 7 AVRIL à 20 h

LOTO

organisé par Marolles Fête Son Comice

Salle A Jean-de-la-Fontaine

LUNDI 17 AVRIL à 14 h

BAL

**Génération Mouvement
du Pays Marollais**

Salle A Jean-de-la-Fontaine

MARDI 18 AVRIL à 20 h 30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Section A.P.A.J.H.

Salle B Jean-de-la-Fontaine

MERCREDI 19 AVRIL

CINÉMA

Salle A Jean-de-la-Fontaine

Entrée : 3,50 €

à 10 h **VAÏANA : la légende du bout du monde**

durée : 1 h 47

Entrée : 4,50 €

à 20 h **L'EMBARRAS DU CHOIX**

durée : 1 h 35

DIMANCHE 23 AVRIL de 8 h à 19 h
ELECTION PRÉSIDENTIELLE

1^{er} tour

VOTE PAR PROCURATION

La Gendarmerie de Marolles-les-Braults sera ouverte uniquement et temporairement le mercredi de 14 h à 19 h. Carte d'identité obligatoire.

La Gendarmerie de Mamers sera ouverte du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le dimanche et les jours fériés de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

La Gendarmerie de Bonnétable sera ouverte lundi et mardi de 8 h à 12 h et mercredi et samedi de 14 h à 18 h.

SPORTS

BASKET-BALL au gymnase

SAMEDI 8 AVRIL

Minimes : 15 h 30 : MAROLLES S.C.1 reçoit ANILLE BRAYE

FOOTBALL au stade

DIMANCHE 9 AVRIL

15 h 30 : MAROLLES S.C.1 reçoit BONNÉTABLE Pat. 3

DIMANCHE 30 AVRIL

15 h 30 : MAROLLES S.C.1 reçoit JOUÉ LA GUIERCHE F.C. 1

PÉTANQUE au boulodrome derrière le Parc Municipal

SAMEDI 8 AVRIL à 14 h

QUALIFICATIF DOUBLETTES MIXTES (réservé aux licenciés)

SAMEDI 29 AVRIL à 10 h

2^{ème} CHALLENGE Jacky LABELLE en TRIPLETTES (réservé aux licenciés)

R.S.P.M. (Retraite Sportive en Pays Marollais)

Danses collectives : à la salle A Jean-de-la-Fontaine le **JEUDI de 9h30 à 11h30.**

Marche nordique : rendez-vous parking Jean-de-la-Fontaine

LUNDI 3 à 13 h 30 (Marolles) - **LUNDI 24** à 13 h 30 (Perseigne lieu-dit Ricouillet)

Randonnée pédestre : rendez-vous parking Jean-de-la-Fontaine

MERCREDI 12 à 13 h 30 (Saint-Cosme-en-Vairais)

MERCREDI 26 à 13 h 30 (Courceboeufs)

Tennis adapté : au gymnase le **SAMEDI de 8 h 30 à 10 h.**

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT – SOLIHA Sarthe

Améliorez votre habitat avec l'aide de SOLIHA.

Propriétaires occupants, bailleurs, locataires, vous souhaitez :

- aménager et rendre accessible votre logement,
- réaliser des travaux de maintien à domicile,
- rénover, isoler votre logement,
- réhabiliter un logement vacant dégradé.

Des aides existent. SOLIHA vous propose une assistance en 3 étapes :

□ Un diagnostic pour vous aider à élaborer votre projet. Lors d'une visite à domicile, un spécialiste évalue les possibilités qu'offre votre logement, et analyse la cohérence des aménagements projetés, élabore et précise le projet avec vous, et préconise et hiérarchise les travaux à entreprendre en fonction de vos besoins et de vos attentes.

□ Des conseils sur les démarches administratives et des informations sur les financements disponibles pour concrétiser votre projet. SOLIHA vous accompagne dans toutes les démarches pour la mise en œuvre de votre projet. Son équipe vous apporte toute l'information utile sur les sources et les critères de financement que vous pouvez mobiliser et des conseils sur les aspects administratifs, réglementaires et juridiques de votre projet.

□ Une assistance lors de la réalisation de vos travaux. SOLIHA peut vous proposer un accompagnement technique : mobilisation de financements et montage des dossiers de demande de subvention, vérification des devis et validation des factures, accompagnement, si besoin, dans l'utilisation des équipements installés.

■ Il est indispensable de s'adresser à SOLIHA Sarthe avant de commencer les travaux.

Pour des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter :

SOLIHA Sarthe Solidaires pour l'Habitat - 47 rue Paul Ligneul - 72000 LE MANS
02.43.42.12.72 ou contact.sarthe@soliha.fr

CLIC DU SAOSNOIS

Le Centre Local d'Information et de Coordination du Saosnois est à votre disposition pour vous informer, vous conseiller, sur les possibilités d'aides existantes dans le cadre du maintien à domicile des personnes de plus de 60 ans et/ou handicapées résidant dans le canton de Mamers.

Delphine SECHE, coordinatrice est à votre disposition au 02.43.31.13.20.

Ce service est gratuit. Accueil fermé le mercredi.

SCRABBLE

SCRABBLE : adultes (salle Ancienne Perception près de la Mairie)

Club animé par Madame LEBARBIER (02.43.97.48.63) de l'association Familles Rurales.

Prochaines rencontres : les samedis 1^{er} et 29 avril, de 14 h à 17 h.

CENTRE C.A.S.C.AD.E. 02.43.97.37.88
e-mail : cascade.marolles@orange.fr
(Centre d'Animation Social Cantonal pour ADultes et Enfants)

C.A.S.C.AD.E sera fermé le vendredi 7 avril de 8 h 30 à 12 h 30 (réunion d'équipe).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 6 avril, salle A Jean-de-la-Fontaine :
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE extraordinaire à 18 h 30
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE à 18 h 45

Chaque année ce temps permet de présenter l'ensemble des actions réalisées tout au long de l'année précédente et de présenter les actions et projets à venir... En 2017, la thématique sera « Connaître son nouveau territoire ... ».

A cette occasion un QUIZZ sera proposé lors de l'assemblée générale... Une garderie pour les enfants sera encadrée par des animatrices diplômées. En attendant cette rencontre une boîte à idée est présente à C.A.S.C.AD.E. pour donner vos propositions afin de changer le « C » de cantonal dans le nom du centre. **Nous vous attendons nombreux !!!**

PRIME D'ACTIVITÉS

Vous pouvez vous adresser à l'accueil de C.A.S.C.AD.E. pour votre demande de prime d'activités, sur rendez-vous auprès de Pascaline LUILLIER, secrétaire d'accueil. Vous disposez d'un ordinateur pour faire votre demande de prime d'activité, avec ou sans accompagnement. **Cette prime est un complément de ressources pour les personnes majeures qui travaillent et qui gagnent moins de 1 500 €/mois.** Une simulation peut être faite pour déterminer vos droits et vous aider à faire votre demande.

OUVERTURE DE LA CHASSE A L'OEUF

Enfants, parents, grands-parents ... sont attendus le mercredi 12 avril à 15 h ! Jeux et animations seront au rendez-vous, venez-vous amuser en familles ! Rendez-vous au parc de Marolles-les-Braults (derrière la bibliothèque). Participation de 1€ par enfant, inscription à C.A.S.C.AD.E. avant le 6 Avril 2017.

VACANCES SCOLAIRES

Du 10 au 21 avril, sur le thème des Trolls, les enfants partiront dans ce monde coloré d'amour et de partage. Des coiffures Hilarantes, une chasse aux Trolls et d'autres activités rythmeront les vacances. Les sorties de programmées sont Papéa et la Forteresse du Faucon Noir à Montbazou.

MULTI-ACCUEIL « L'ÎLE AUX ENFANTS » 02.43.97.07.29

Nous accueillons les enfants de 2mois $\frac{1}{2}$ à 4 ans de manière régulière (crèche), occasionnelle (halte garderie) et en urgence. Ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 18 h. Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 02.43.97.07.29. L'équipe du multi-accueil : Julie, Maria, Sélène, Brigitte et Aurore.

ESPACE-JEUNES (de 13 à 17 ans)
Place Jean-Moulin (face au Collège)

Recrutement d'un nouvel animateur jeunesse qui débutera début avril. Bienvenue à Julien.

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Pour les enfants du CP au CM2, inscription possible à C.A.S.C.A.D.E.

le mardi à Marolles-les-Braults de 16 h 30 à 18 h.

le mardi à Mézières-sur-Ponthouin de 17 h à 18 h 15.

Nous accompagnons vos enfants dans leurs devoirs mais aussi les aidons à prendre confiance en eux, à trouver une méthodologie de travail.

Des activités culturelles seront proposées tout au long de l'année.

Gratuit, seul l'adhésion à C.A.S.C.A.D.E. de 10 € est demandée.

MERCREDIS LOISIRS

Des activités sont proposées tous les mercredis après-midi de 12 h 45 à 18 h, Angélique et Emmanuelle encadrent vos enfants de 3 à 10 ans. Fabrication d'une boîte à trésor et des jeux au parc seront proposés.

Nouveauté : Possibilité d'effectuer une navette le mercredi midi des écoles du pays Marollais (prévoir le repas des enfants). Le nombre de places est limité.

R.A.M.P.E
(Relais-Assistants-Maternels-Parents-Enfants)

En avril les ateliers auront lieu le mardi 4 avril à la bibliothèque RDV à 10h.

Le mardi 25 à Marolles-les-Braults.

Le RAMPE sera fermé le vendredi 7 de 8h30 à 12h30 et du vendredi 14 au lundi 24 avril. Réouverture le mardi 25 avril.

Le RAMPE vous accueille :

	MATIN	APRES MIDI
MARDI	ATELIER 9 h 30 - 11 h 30	Permanence téléphonique et accueil sur RDV 13 h 30 - 18 h 30
VENDREDI	Permanence téléphonique et accueil sur RDV 8 h 30 - 12 h 30	Permanence téléphonique et accueil sur RDV 13 h 30 - 18 h

Sur demande et en fonction des disponibilités : accueil possible en dehors de ces créneaux.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à me contacter, Charlène CRIELOUE, Animatrice RAMPE au 02.43.34.19.19 ou 02.43.97.37.88.

ACTIVITÉS FAMILLES

Jours de présence de la référente famille : Adèle THIBAUT

	Semaine impaire	Semaine paire
Mercredi	8 h 30 - 13 h	
Jeudi	8 h 30 - 18 h	8 h 30 - 18 h 30
Vendredi	8 h 30 - 13 h	8 h 30 - 18 h

Un groupe pilote de parents s'investit au sein de C.A.S.C.A.D.E., si vous souhaitez vous joindre à eux... n'hésitez pas à contacter C.A.S.C.A.D.E.

LA P'TITE BOUTIQUE

« La p'tite boutique » est ouverte tous les mercredis de 10h à 11h30.

En avril, les vêtements printemps/été vont progressivement être mis en place.

Vous pouvez y trouver **des vêtements pour toute la famille** (homme, femme, enfant, bébé) **du linge de maison** (draps, serviettes..) **du matériel de puériculture** à très PETITS PRIX (tarif des vêtements au poids).

Nous recherchons des vêtements qui doivent être propres et en bon état : sans tâches, sans trous, ni odeur (dans des cartons si possible). Nous n'acceptons plus les sous-vêtements adultes et C.A.S.C.A.D.E. se réserve le droit de refuser les vêtements.

Nous avons besoin principalement des vêtements **GARÇONS** (+ de 3 ans) et **HOMME**. Nous n'acceptons plus les vêtements trop anciens.

PAROISSE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

Messe ou assemblée de prière à Marolles tous les dimanches à 11 h.

⇒ Les messes seront célébrées à Marolles les dimanches 9 (Rameaux) - 16 (Pâques) et 30 avril.

Pour tous renseignements vous devez téléphoner au Presbytère de Mamers au 02.43.97.62.14 entre 10 h 30 et 12 h ou consulter le tableau d'affichage place Henri Coutard à Marolles-les-Braults.

POUR LE MOIS DE MAI

CINÉMA : mercredi 3

ELECTION PRÉSIDENTIELLE (2^e tour) : dimanche 7

CÉLÉBRATION ARMISTICE ET REPAS DES CHEVEUX BLANCS : lundi 8

COURSE CYCLISTE DE LA PATRIOTE DE BONNÉTABLE : samedi 13

Imprimé par nos soins. Directeur de la Publication : Jean-Michel LEFEBVRE. Mairie de Marolles.